



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article540>

La loi mobilité dans la Fonction publique

- Actualité des luttes - Fonction publique -



Date de mise en ligne : samedi 21 novembre 2009

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

La loi mobilité dans la fonction publique a été adoptée et promulguée.

Cette loi concerne les trois versants de la Fonction publique.

A l'origine, elle mettait déjà à mal le statut de la Fonction publique.

L'Assemblée nationale et la commission mixte paritaire ont inscrit 24 articles supplémentaires.

Certains sont techniques, d'autres adoptent diverses dispositions (voir l'article 44 concernant les aides éducatives), d'autres accentuent la mise à mort du statut.

Ce document se veut un document militant et un essai de décryptage de l'ensemble de la loi.